

Lundi 22 juillet 2019

ENVIRONNEMENT

Inauguration du Hublot, « une fenêtre ouverte sur la mer et le littoral marseillais »

1. Le Hublot : objectifs et enjeux de ce nouveau lieu

Le projet du Hublot est issu d'une rencontre avec Ponant, armateur de croisières et d'expéditions en mer basé à Marseille, qui souhaitait soutenir des actions sur le territoire local. Plusieurs projets ont été retenus pour cette collaboration, dont la création du Hublot. Ce nouveau lieu unique d'information, de prévention et de découverte des milieux marins et du littoral est installé sur les plages du Prado.

Ce projet répond à plusieurs orientations fondamentales du plan de préservation et de valorisation du milieu marin, qui sert de cadre à la politique mer et littoral votée en 2010 :

- ◆ préserver les fonds marins, les espèces et la ressource vivante,
- ◆ encourager, pérenniser les activités de loisirs respectueuses du milieu marin,
- ◆ renforcer les actions pédagogiques à destination de tous les publics,
- ◆ inciter aux comportements respectueux du milieu marin.

Le Hublot remplit 3 objectifs essentiels :

- ➔ **informer** sur les gestes respectueux du milieu marin à adopter sur les plages et en mer, au quotidien, concernant notamment les espèces emblématiques telles que la Posidonie ;
- ➔ **promouvoir** les projets portés par la Ville et ses partenaires dans le domaine de la préservation du milieu marin ;
- ➔ **responsabiliser les citoyens** pour qu'ils se mobilisent au quotidien afin de préserver la mer en adoptant de nouveaux gestes et qu'ils prennent conscience des conséquences de leurs actes (ex : utilisation des plastiques et des crèmes solaires).

L'enjeu fondamental de ce projet est de sensibiliser le public aux enjeux environnementaux de la mer et du littoral, en lui proposant un endroit attractif accessible au plus grand nombre, informatif et ludique.

Ainsi c'est dans une volonté d'inscrire durablement la préservation des espaces naturels dans la vie quotidienne des Marseillais que la ville de Marseille inaugure cette nouvelle **fenêtre ouverte sur le littoral et la mer : « Le Hublot »**.

2. Organisation et fonctionnement du Hublot

Emplacement du site

Le Hublot est implanté sur la plage Borély (8^{ème} arrondissement) face à la mer, entre l'espace de jeux d'enfants et l'Escale Borély, au 138 avenue Pierre Mendès France. Il est installé dans l'ancien poste de secours n°7.



Composition du Hublot

L'édifice est composé de 3 espaces :

- ◆ la « **coursive** »
- ◆ le « **bocal** »
- ◆ le « **Nautilus** »



La coursive

Cet atrium en bois ouvert sur l'extérieur est un lieu adapté pour des expositions photos et toutes autres manifestations culturelles abordant le thème des milieux marin et du littoral.

Cette année, il propose aux visiteurs de découvrir les récifs artificiels du Prado :

- ◆ dans une première partie avec l'évolution d'un récif artificiel, de sa mise à l'eau à sa colonisation.
- ◆ dans une seconde partie avec des photos inédites sur les « habitants » des récifs artificiels du Prado.

Les visiteurs peuvent également découvrir le littoral de Marseille via un support sur le sol fourni par le Conservatoire du Littoral dans le cadre de son mécénat avec le Centre national d'études spatiales.

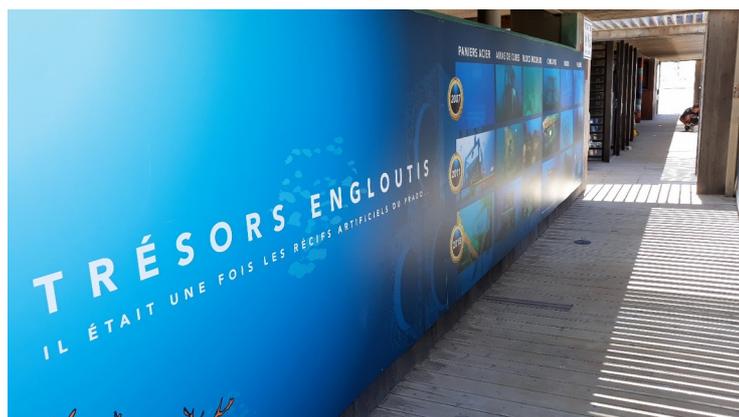
Le bocal

Cet espace d'accueil vitré relaie diverses campagnes d'information en lien avec les problématiques environnementales et la gestion du milieu marin et du littoral sur Marseille. Le bocal est également un comptoir destiné à informer sur les chantiers participatifs : nettoyage de plages, arrachage d'invasives, comptage et inventaire...

Le Nautilus

C'est une salle sensorielle, d'animation et de formation dédiée à la pédagogie.

Elle est dotée d'outils permettant de favoriser l'immersion dans le milieu marin : aquarium, bassin tactile, loupe binoculaire, vidéos et enregistrements sonores des bruits réels de la vie sous-marine... De courtes animations grand public encadrées par des animateurs municipaux sont mises en place.



Un lieu pour valoriser l'action des partenaires

Ponctuellement, il sera proposé des actions et animations conjointes avec certains partenaires comme par exemple le Conservatoire du Littoral, le Parc national des Calanques ou des associations. Cela leur permettra de valoriser leurs actions pour préserver le littoral et le milieu marin.

Animations municipales

Sur inscription, en groupe de 8 personnes maximum, des animations d'une heure environ sont proposées par la ville de Marseille. Les thématiques abordées seront : l'herbier de posidonie, les poissons des petits fonds rocheux, la petite faune les pieds dans l'eau, les méduses et le plancton, les récifs artificiels du Prado.

Ouverture au public :

Pendant la saison estivale :

Les lieux sont ouverts de 10 heures à 18 heures, du mercredi au dimanche, jusqu'au 31 août 2019.

Durant l'année scolaire 2019/2020 :

Le Hublot accueillera pendant cette période des animations plus ponctuelles.

Il sera utilisé comme espace relais d'accueil de groupes lors des animations sur la plage ou de moments de présentation de fin de projets regroupant plusieurs classes.

Il pourra être ouvert pendant les vacances d'automne et de Pâques ou certains week-ends de beau temps.

3. La politique municipale pour la mer et le littoral

Par sa politique de la Mer et du Littoral de 2010 à 2020, Marseille affirme son ambition de devenir une Métropole de la Mer, en Europe comme en Méditerranée.

Le Plan plage 2010-2020, financé par la Ville à hauteur de 70 millions d'euros, comporte 5 déclinaisons portant sur des thématiques et des territoires complémentaires :

- plan plages et littoral ;
- plan nautisme et plongée ;
- plan de préservation du milieu marin et de ses ressources ;
- plan de gestion des espaces naturels littoraux, insulaires et terrestres ;
- contrat de baie.

Chaque plan répond à la même ambition municipale : développer l'attractivité de Marseille, en lien avec ses 57 km de littoral et ses archipels, ses espaces naturels terrestres et marins classés en Parc National, et ses paysages terrestres, maritimes et sous-marins exceptionnels. Ainsi, de nombreuses actions significatives ont déjà été réalisées par la municipalité afin d'offrir aux Marseillais et aux touristes un cadre de vie valorisé et préservé.

La création du Hublot est une des nouvelles actions concrètes qui témoigne de l'engagement de la Ville à préserver son littoral et son milieu marin dans la continuité du parc national des Calanques, premier parc national périurbain d'Europe à la fois terrestre et marin.

Contacts presse :

Kenann MENAGER : 04 91 14 64 14
Lorène PRUDHOMME : 04 91 14 64 36